

COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - APPEL D'OFFRES OUVERT

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Service Marchés Publics – Annexe Municipale
- 19 rue Lice de Signon – 83170 BRIGNOLES – Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93 - Email : achats.publics@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Fourniture de documents imprimés, musicaux et D.V.D. pour la médiathèque – Années 2011/2012-2012/2013-2013/2014.

Type de marché : Marchés publics de fournitures à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande passés dans le cadre des dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Durée du marché : Marchés passés pour une durée globale maximale de 36 mois, conclus pour une première période de 12 mois, renouvelable 2 fois pour la même période par reconduction expresse.

Caractéristiques du marché :

Ces marchés concernent la fourniture de livres non scolaires, de littérature générale, de fiction, de documentaires pour tous publics, de partitions musicales, de documents sonores musicaux et non musicaux, de documents D.V.D. et multimédia, pour les besoins de la médiathèque.

Les fournitures sont divisées en 8 lots attribués par marchés séparés, selon la répartition suivante :

Lot n° 1 : « Documents imprimés section adultes » - Montant maximum annuel de commande : 26 600 €H.T. par an.

Lot n° 2 : « Documents imprimés gros caractères » - Montant maximum annuel de commande : 2 600 €H.T. par an.

Lot n° 3 : « Documents imprimés pour la jeunesse » - Montant maximum annuel de commande : 18 600 €H.T. par an.

Lot n° 4 : « Documents imprimés de bande dessinée pour adultes, adolescents et jeunesse » - Montant maximum annuel de commande : 6 500 €H.T. par an.

Lot n° 5 : « Documents imprimés à diffusion restreinte » - Montant maximum annuel de commande : 2 500 €H.T. par an.

Lot n° 6 : « Documents musicaux à diffusion restreinte » - Montant maximum annuel de commande : 1 500 €H.T. par an.

Lot n° 7 : « Documents sonores musicaux et non musicaux » - Montant maximum annuel de commande : 14 000 €H.T. par an.

Lot n° 8 : « Documents DVD » - Montant maximum annuel de commande : 7 000 €H.T. par an.

TOTAL maximum annuel pour l'ensemble des lots : 79 300 €H.T.

TOTAL maximum sur 3 ans pour l'ensemble des lots : 237 900 €H.T.

Mode de passation : Appel d'offres ouvert - Marchés conclus suivant les articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

Classification C.P.V. : 22110000-4 : Livres imprimés - 30234300-1 : Disques compacts (CD) - 30237380-6 : CD ROM
- 30234400-2 : Disques numériques polyvalents (D.V.D.).

Code NUTS : FR825

Variantes : Non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marchés conclus avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres: Le Jeudi 17 Février 2011 à 16 heures.

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Conditions fixées aux Arts. 43 à 45 du CMP et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1) ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1 : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat ; si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2).

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa DC2 n'est pas produit).

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC2 non produit).

- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objets du présent marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant la livraison des fournitures ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique.

- Description de l'équipement technique et des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité des prestations et fournitures.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Pour les lots n° 1, 2, 3, 4 et 5 : Valeur technique : 70 % - Prix des fournitures et remises pratiquées : 10 % - Délai de livraison à réception du bon de commande : 20%.

Pour les lots n° 6, 7 et 8 : Valeur technique : 50 % - Prix des fournitures et remises pratiquées : 40 % - Délai de livraison à réception du bon de commande : 10%.

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Gratuitement par retrait sur place ou demande écrite par courrier postal, fax ou mail (Mairie de Brignoles – Service Marchés Publics – coordonnées indiquées ci-dessus). Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : <http://www.marches-securises.fr>.

Conditions de remise des offres :

L'enveloppe extérieure portera la mention « Offre pour : Fourniture de documents imprimés, musicaux et D.V.D. pour la médiathèque – Années 2011/2012-2012/2013-2013/2014 – Lot(s) n° ... - NE PAS OUVRIR » et le cachet de l'entreprise. Les offres seront remises en Mairie de Brignoles – Service Marchés Publics contre récépissé ou transmises en recommandé et reçues avant la date et l'heure limites indiquées ci-dessus ou envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr> (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Echantillons uniquement pour le lot n° 3 :

Concernant le lot n° 3, afin de permettre une meilleure appréciation des offres, les candidats devront remettre les échantillons gratuits suivants : Un album jeunesse, un roman d'édition courante en grand format, un livre de poche.

Renseignements d'ordre administratif : Service Marchés Publics suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Médiathèque Municipale – Parking du Général De Gaulle – 83170 Brignoles.

Madame Marie José REMBADO - Tél. : 04 98 05 20 55 - Fax : 04 98 05 20 60.

Email : mediatheque@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine – 83 000 Toulon.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

Date d'envoi à la publication : Le Vendredi 24 Décembre 2010.